

Occuper un emploi ou faire un stage pendant les études est un excellent moyen d'acquérir de l'expérience, de développer des compétences et d'établir des contacts professionnels.

Dans ce contexte, la Ville de Joliette vous offre la chance d'évoluer dans un milieu stimulant et toujours en mouvement !

### **SOMMAIRE DE L'EMPLOI**

---

Sous la responsabilité du chef de division, Sport et plein air, le titulaire assure la gestion du patinage libre.

### **RESPONSABILITÉS PRINCIPALES**

---

- Assurer l'accueil des utilisateurs, faire la surveillance et appliquer les règlements du patin libre;
- Procéder à la perception des droits d'entrée, assurer une saine gestion de la caisse, compléter les rapports requis et faire les dépôts, lorsque requis;
- Effectuer tout autre travail connexe demandé par son supérieur.

### **EXIGENCES**

---

- Posséder une formation de premiers soins, un atout;
- Connaissance du milieu joliettain, un atout.

### **APTITUDES**

---

- Être à l'aise avec la clientèle;
- Honnête, autonome et responsable.

### **SALAIRE ET HORAIRE**

---

Salaire : 13,50 \$ / heure.

Horaire de travail : Variable selon les besoins.

### **LIEU DE TRAVAIL**

---

Centre récréatif Marcel-Bonin, 265, rue Lajoie Sud, Joliette.

## **DATE LIMITE DE CANDIDATURE**

---

Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 28 août 2019** au courriel suivant : **rh@ville.joliette.qc.ca**.

Les candidatures ne répondant pas aux exigences minimales requises seront rejetées et seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Joliette applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'utilisation du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.

LE SERVICE DU CAPITAL HUMAIN